



— L'ACTUALITÉ —

PATRICE GUÉZOU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE CENTRE INFO

« IL EXISTE UNE FORTE ATTENTE D'INFORMATION SUR LA RÉFORME »

Plus de 1000 acteurs de la formation se retrouvent à Biarritz du 29 au 31 janvier 2019 pour la 16e Université d'hiver de la formation professionnelle (UHFP) de Centre Inffo. Dont l'enjeu consiste notamment à expliquer le texte de la réforme entrée en vigueur cette année.

Quels sont les enjeux de cette UHFP 2019 ?

Il existe une forte attente d'information sur la réforme de la formation. En témoigne le nombre d'inscrits à notre UHFP, puisque nous devrions recevoir près de 1100 participants. Ce sera l'occasion pour tous les acteurs du monde de la formation – entreprises, organismes prestataires, partenaires sociaux, régions, État, etc. – d'échanger autour des nouveaux paradigmes ouverts

par la loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » et surtout, de s'assurer que tout le monde dispose bien de la même lecture de la réforme, des décrets et du nouvel environnement de la formation professionnelle – CPF en euros, taxe d'apprentissage, nouvelles clés de contribution des entreprises, Opc... À cette fin, des institutions majeures de ce « nouveau monde » comme France Compétences, la Caisse des dépôts et consignations ou le Haut-commissariat à la transformation des compétences seront présents pour échanger avec les participants tout au long des 60 conférences et ateliers qui structureront cette 16e édition de l'UHFP.

Ne craignez-vous pas l'absence des Opc et des Fongecif qui, au moment de l'UHFP, sont en pleine restructuration ?

Non, les Opc et Fongecif se sont largement inscrits et seront bien représentés dans toute leur diversité. Malgré la restructuration des Opc en Opc, ces structures veulent se maintenir comme offreurs de services en matière de for-



mation professionnelle. Quant aux Fongecif, ils ont eux aussi une carte à jouer dans cette réforme, même si ce ne sera plus sous leur forme actuelle.

On se souvient que les organisations syndicales et patronales avaient peu apprécié l'intervention de Muriel Pénicaud du 22 février 2018 qui annonçait, alors que la séance conclusive de la négociation sur la réforme venait à peine de s'achever, que la loi ne reprendrait pas toute une partie de l'ANI... Y a-t-il eu des appels au boycott de la part des partenaires sociaux ?

Non. Ils seront eux aussi présents. Les partenaires sociaux considèrent que l'UHFP est avant tout un lieu d'échange apolitique et pas de confrontation sociale.

Centre Inffo n'a pas été intégré dans France Compétences. Quel rôle va-t-il jouer dans le nouvel environnement créé par cette réforme ?

Notre convention d'objectifs et de moyens court jusqu'à la fin 2019. Nous entrons donc dans l'année préparatoire de la prochaine qui couvrira 2020-2023. L'objet social de Centre Inffo est et reste l'activité d'information et de promotion de la formation à destination des acteurs de la formation. Mais cette mission s'étend également à tous les usagers du CPF. Cela implique que la communication de Centre Inffo se tourne davantage vers tous les bénéficiaires de la formation professionnelle afin qu'ils puissent faire le meilleur usage des nouveaux droits dont la réforme les dote.

Il nous appartiendra donc de développer de nouveaux modes d'information à destination du grand public. Mais surtout, cette réforme vient confirmer le rôle qui est celui de Centre Inffo depuis plus de quarante ans.

PROPOS RECUEILLIS

PAR BENJAMIN D'ALGUERRE

